



L'INFO MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO:

Mot de madame le maire	1
Mot de l'inspectrice en bâtiment Maison des jeunes	2
Cercle de Fermières Ordures ménagères et ressourceries FADOQ	3
Parc Aventures Cap Jaseux Informations importantes	4
SEPAQ Foyer culturel du Fjord	5
Terrain de jeux... Carrefour-Jeunesse Chiens en liberté	6
Adhémar.... S. D. A. F.	7
CIBRO Bac de récupération	8



Fulgenciennes et Fulgenciens, bonjour,

En décembre dernier, un événement majeur a

eu lieu pour notre municipalité «Un sommet économique». Cinquante-huit (58) participants(es) de tous les milieux ont répondu à l'invitation excluant une dizaine de bénévoles qui se sont impliqués au niveau de l'animation et de l'accueil. Je considère que ce sommet local est une réussite et je tiens à remercier encore une fois tous les participants et bénévoles. Consulter notre population par le biais d'un sommet a permis de confirmer certaines priorités d'action qui étaient déjà mises de l'avant par le conseil municipal.

Dans le volet «Monde municipal» la principale priorité est de compléter les infrastructures concernant l'eau potable. À ce sujet, vous avez sûrement vu ou entendu parler de l'article dans le journal «Le Quotidien», du 11 février faisant état de l'alimentation en eau potable de notre municipalité. Cet article annonçait que nous avons franchi une autre étape dans ce dossier prioritaire. À cet effet, le 2 février, après étude des résultats compilés dans le rapport des «Laboratoires S.L.», le conseil municipal, à sa session régulière, a fait siennes

des conclusions et recommandations de ce rapport et par voie de résolution a soumis à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) une demande d'autorisation pour permettre l'utilisation à des fins autres qu'agricoles soit, l'approvisionnement en eau potable, une partie des lots 24-P et 25-P, situés à l'intersection des rangs Sainte-Marie et Saint-Joseph.

Le conseil municipal a statué que c'est l'endroit le plus avantageux sous tous ses aspects tant du potentiel aquifère en qualité et quantité que des coûts reliés à ce projet. Nous espérons une réponse de la CPTAQ pour la mi-mai.

Dans le volet «Qualité de vie/jeunes/communautaire», la municipalité se dote d'une politique familiale municipale. Un comité sera formé sous la responsabilité de monsieur Patrice Simard, conseiller et verra à élaborer le contenu de la politique familiale. D'ores et déjà, le projet d'amélioration des parcs et mise en place d'infrastructures pour nos jeunes est en cours et fait partie intégrante des objectifs de cette politique de même que consolider la «Maison des jeunes». Nous prendrons tous les moyens à notre disposition pour améliorer la qualité de vie fami-

liale.

Dans le volet «Récréotouristique», le dossier piste-cyclable, plus spécifiquement les bandes cyclables aux abords de la route 172 (route de Tadoussac) et le dossier « Refuge faunique » sont tous deux en attente de développement de la part des ministères concernés.

Nous nous penchons également sur la mise en place d'une signalisation uniforme pour les infrastructures municipales (affichage harmonieux).

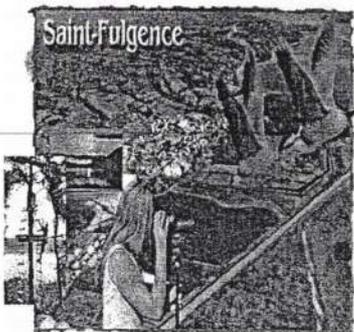
Le conseil municipal est soucieux de répondre aux attentes exprimées par sa population et nous comptons sur votre collaboration habituelle.

Saint-Fulgence n'a absolument rien à envier aux autres municipalités, elle possède son caractère spécifique. De plus en plus, nous voulons entendre qu'il fait bon vivre chez-nous.

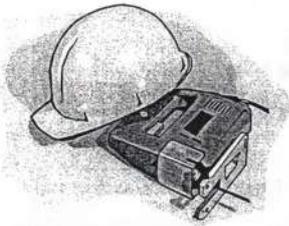
À bientôt !

Gisèle Girard

Maire



Un mot de l'inspectrice en bâtiment....



DEMANDE DE PERMIS

Tous travaux de construction et/ou de transformation (changement de fenêtre, porte, toiture, finition extérieure, réparation intérieure...), agrandissement, addition de bâtiment (garage, remise, abri d'auto,...) et installation septique nécessitent un permis de la municipalité.

PUITS:

Tout propriétaire voulant faire la construction ou la réfection de son puits d'alimentation en eau potable doit faire une demande de permis à la municipalité.



LES PISCINES:

L'approche de la saison estivale annonce l'arrivée de la baignade et pour profiter de la belle saison en toute sécurité je vous informe que plusieurs normes doivent être respectées (implantation, clôture, échelle...).

De plus, il vous faut **OBLIGATOIREMENT** un permis si vous procédez à l'installation d'un bassin d'eau, d'une piscine hors terre ou creusée et également sans oublier la toute dernière, **la piscine gonflable.**



VENTES DE GARAGE

Au printemps, plusieurs citoyens sont portés à faire des ventes de garage dans le but de se départir de leurs vieux objets. C'est pourquoi nous vous informons que les ventes de garage ne **peuvent être exercées plus de deux jours dans une année.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter à la municipalité les lundis, mercredis et jeudis.

*Karine Bouchard,
Inspectrice en bâtiment
674-2588
Poste 23*

La «Maison des jeunes»...



La «Maison des jeunes» tiendra son souper annuel, samedi 01 mai prochain, à 18 h au Moulin des Chevaliers.

Pour ceux et celles qui aiment danser, nous aurons de l'animation en soirée et des prix de présence. Surveillez la pu-

blicité prochainement.

Chaque billet, vendu au coût de 10\$, servira au soutien des activités par les jeunes/pour les jeunes.

Un rappel de nos heures d'ouverture, soit :

Les mercredis et jeudis:

De 18 h à 21 h

Et les samedis:

De 18 h à 22 h.

*Lisa Gagnon,
Coordonnatrice
674-2809*

Le Cercle des Fermières.....

Le Cercle des Fermières de Saint-Fulgence organise son exposition artisanale, le 9 mai prochain au Pavillon de l'Anse. Café et prix de présence égayeront cette journée.

1° prix:

Couverture 100 pouces

2° prix: une nappe

3° prix:

ensemble de napperons

4° prix: livre de recettes

5° prix: serviette à vaisselle avec lavette

Tous ces prix ont été confectionnés par nos membres fermières.

Guylaine Lavoie

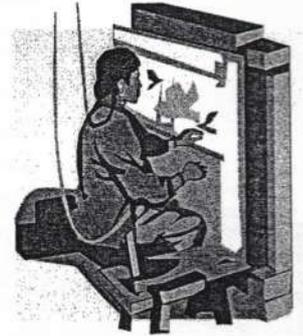
Responsable des communications

De plus, si vous avez le goût d'apprendre le tricot, la borderie, le tissage et la peinture en plus d'échanger avec des femmes dynamiques oeuvrant bénévolement, partageant leurs connaissances, le Cercle des Fermières est là pour vous.

Notre Cercle vous invite à vous joindre à nous lors de nos rencontres, le 2^e mercredi du mois à 19 h 30 au 251, rue Saguenay (en haut de la bibliothèque).

Pour information:

Dominique Maltais
674-1179



Ordures ménagères et ressourceries

Nous vous rappelons que vous pouvez disposer de tous monstres ménagers à chaque semaine lors de la cueillette des ordures ménagères.

Pour ce qui est des matériaux: de construction, démolition, métaux, résidus verts (branches en longueur de 8 pieds maximum), et pneus

(sans jante d'acier 24 pouces maximum), deux ressourceries sont à votre disposition dont voici les adresses:

Pour le secteur Nord:
2932, rue Vimy
Ville de Saguenay

Pour le secteur Sud:
3333, boul. Talbot
Ville de Saguenay.

Pour connaître les heures d'ouverture et fermeture, vous contactez les travaux publics de Ville de Saguenay au numéro de téléphone : 698-3259.

C'est un service gratuit pour toute la population de Saint-Fulgence.

Profitez-en !

Mouvement des Aînés du Québec...

FADOQ



Amis (es) de la Fraternité de l'Âge d'Or, bienvenue à tous et à toutes !

Ne pas oublier l'assemblée générale à la salle de l'Âge d'Or, le 21 avril à 13 h. Venez en grand nombre!

Georgette Caron,
présidente



Coopérative de Solidarité du Cap Jaseux

Parc Aventures Cap Jaseux....

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT OCCASIONNEL

Nous sommes présentement à la recherche d'adultes responsables afin d'accompagner des familles lors d'activités plein air au Parc Aventures Cap Jaseux pour la saison estivale 2004. Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec nous au 698-NORD (6673).

OFFRE D'EMPLOI:



Préposé(es) à l'accueil

TYPE D'EMPLOI:

Saisonnier, étudiant

Exigences et qualifications:

Domaine d'études relié au milieu du tourisme et/ou bureautique;

Connaissances en informatique, prise de réservations, service à la clientèle;

Dynamisme, initiative, esprit d'équipe, capable de travailler sous pression, bilinguisme obligatoire.

Les candidats intéressés et répondant à ces exi-

gences sont invités à faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard, vendredi le 9 avril 2004 par:

Par courriel:
parc@capjaseux.com

Par courrier:

253, rue Saguenay Saint-Fulgence, (QC) G0V1S0

Télécopieur :

(418) 674-1088 (numéro temporaire jusqu'au 9 avril 2004.

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour entrevue seront contacté(e)s.



Informations importantes

Compte de taxes

N'oubliez pas le paiement de votre compte de taxes municipales. Prenez note des dates d'échéance soit les:

1^e mars
1^e mai
1^e juillet
1^e septembre

Office municipal d'habitation

Logement de 3 1/2 pièces disponible au Foyer de l'Anse. Pour information:

Gilles Tremblay
674-2588

Danse Work-out

Cours offerts tous les lundis et mercredis pour une période de 8 semaines débutant le 3 mai.

Pour renseignements:
Andrée Desrosiers
674-1871

Service à la population

Nous mettons à la disposition des contribuables un service de prêt de béquilles. Renseignez-vous au bureau de la municipalité.

674-2588



Parc national des Monts-Valin

La naissance d'un parc.

Le parc national des Monts-Valin est relativement jeune: il a été créé par le gouvernement du Québec en 1996. Mais bien que le parc n'existe que depuis 7 ans, l'histoire de sa création nous ramène plusieurs années en arrière.

Les premiers utilisateurs du territoire.

On sait que les Montagnais remontaient la rivière Sainte-Marguerite pour se rendre sur leurs territoires de chasse, et qu'ils empruntaient la rivière Valin pour rejoindre la Côte-Nord. Quant aux premiers colons, ils utilisèrent surtout le territoire pour l'exploitation forestière, utilisation qui

se poursuit durant de nombreuses années. Aujourd'hui, la coupe forestière est interdite dans le parc, mais il reste des vestiges de ces années d'exploitation.

Une nouvelle vocation.

Dans les années cinquante, la construction de camps rustiques et le développement de la pêche et de la chasse donnent naissance à la vocation récréative des monts Valin. En 1967, la municipalité de Saint-Fulgence demande qu'un parc soit créé. Trois ans plus tard, la Société d'aménagement du mont Valin inc. (SAMVI) est mise sur pied dans le

but d'établir une station touristique. La même année, les amis des monts Valin inc. (LAMVI) est créé pour promouvoir la mise sur pied d'un parc de conservation. Les deux organismes deviendront la corporation Aménagement des monts Valin inc. ou AMVI. En 1989, la Corporation du parc régional des monts Valin est mise sur pied. Finalement, le gouvernement provincial crée, le 19 septembre 1996, le parc de conservation des Monts-Valin qui deviendra, en 2001, le parc national des Monts-Valin

Marie-Hélène Hachey

Foyer culturel du fjord. . . . bibliostfulgence@videotron.ca

Après consultation auprès des usagers, voici l'activité retenue pour le 21 avril prochain;

VOYANCE ET MÉDIUMNITÉ

La voyance est un sujet qui, depuis le début des temps, est controversé. Elle a intrigué, passionné, voire même été condamnée. Un voyant (médiu) est un intermédiaire qui reçoit une

information et la retransmet. Pour ce faire, il passe par une modification de conscience. Plusieurs termes peuvent désigner cet état: voyance, médiumnité, clairvoyance, intuition divine.

La conférencière est Madame *Renée Rossi*

*L'activité est d'une durée de 2 heures.

Date: mercredi 21 avril
et s'adresse à une clientèle adulte.

Lieu: Pavillon de l'Anse, près du Centre d'Interprétation des Bâtures.

Coûts: Déterminés d'après le nombre de personnes présentes.

Réservations: Obligatoire.

Mme Lina Tremblay
674-2588, poste 27 bibliothèque
674-2440, maison



BIBLIO Centre régional de services aux bibliothèques publiques de Saguenay Lac-Saint-Jean



Moniteurs monitrices terrain de jeux



La municipalité de Saint-Fulgence est à la recherche de personnes pour combler les postes de moniteurs, monitrices pour son terrain de jeux.

Ce poste est d'une durée déterminée de 6 semaines. Seulement les étudiants (es) temps plein, résidant à Saint-Fulgence sont admissibles.

Les exigences pour ce poste sont les suivantes:

- Âgés(es) de 16 ans et plus avant le 1^e juin 2004;
- Expérience pertinente dans le domaine de l'animation;
- Premiers soins et RCR valide;
- Vérification de la fiabilité.

Vous avez jusqu'au vendredi 7 mai 2004 pour soumettre votre candida-

ture (C.V.) à monsieur Gilles Tremblay, secrétaire-trésorier, soit par télécopieur au numéro 674-9213, par courriel à admin@ville.st-fulgence.qc.ca ou par courrier au bureau de la municipalité, 253 Saguenay.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

On marche avec toi et ça marche.....



Au Carrefour-Jeunesse-Emploi Saguenay, nous accompagnons les 16-35 ans vers leur intégration socio-professionnelle. Afin de favoriser l'intégration en région de notre clientèle, nous avons développé le volet service aux entreprises. Celui-ci permet de faciliter le contact entre les cher-

cheurs d'emploi et les employeurs en donnant accès à ces derniers à une banque de candidats dynamiques, motivés et correspondant à leurs exigences. Nous vous offrons la possibilité de vous aider dans le montage de votre curriculum vitae et dans les lettres de présentation accom-

pagnant ce dernier. Nous vous invitons à vous prévaloir de ce service. Je suis disponible pour vous tous les jeudis sur rendez-vous. Vous pouvez me rejoindre au numéro de téléphone 674-1122.

Pierre Fortier, agent

Règlement # 00-144 concernant les chiens....



Des contribuables, nous ont fait part de la situation désagréable qu'occasionne les chiens en liberté, lorsqu'ils prennent des marches. Le chien qui pour vous (propriétaire) semble sans malice, peut

avoir un tout autre comportement face à un étranger. Voici des articles de règlement concernant les chiens:

1.- Tout animal (chien, chat...) gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être attaché ou être à

l'intérieur d'un enclos, et ce, afin de l'empêcher de sortir du terrain de ses propriétaires.

2.- Si vous ne respectez pas ce règlement, vous pourriez être passible d'une amende.

Voyez-y !

L'histoire de Saint-Fulgence avec Adhémar



Comme ça fait jaser dans le village ce fameux nom des cloches!

J'en ai surpris plus d'un... Et bien comme promis, voici l'identification des deux autres cloches.

La deuxième cloche

Son nom: JOSEPH.

Note: SOL.

Son poids : 1,475 livres.

Effigies: Armes de S. Excellence Monseigneur Melançon, Saint-Joseph.

LES DONATEURS:

Edmond Dallaire
Edmond-Louis Tremblay
Joseph Simard (Frs.)
Philippe Harvey
Léonard Larouche
Mme Jos Gravel

La troisième cloche

Son nom: THÉRÈSE

Note: LA

Son poids: 1,050 livres

Effigies: Sainte-Anne, Sainte-Thérèse, Croix

LES DONATEURS:

Basile Néron, curé
Émile Tremblay
Achille Tremblay
Louis Tremblay (Aug.)
Cyrice Potvin

À la revoyure !



Société de développement de l'Anse-aux-Foins

SUIVI DU SOMMET ÉCONOMIQUE

Tel que prévu dans la politique de soutien au développement local et régional ainsi que dans l'entente de gestion, le Centre local de développement devait orienter ses actions vers un plan d'action local.

Choses faites, la réalisation du suivi et conséquemment celles dont les projets que de la municipalité et la Société de développement sont tributaires. Les résultats vous seront transmis au fur et à mesure de leurs réalisations. De façon générale, on peut simplement classer les projets

et ainsi assurer une importance égale pour toutes les idées présentées.

Souhaitons-nous bonne continuité.

REMERCIEMENTS

Cette brève missive, pour remercier la toujours grande collaboration de notre Caisse populaire au sein de notre collectivité. Deux implications monétaires ou matérielles soit: l'achat d'une table de billard pour notre Centre de loisirs et du mobilier pour la Maison des jeunes.

Rappelons l'implication d'un représentant de Saint-Fulgence sur le comité de la Caisse populaire, monsieur Raynald

Turcotte, sans lui, les représentations, au sein de ce dit comité, n'auraient pas le même poids.

Merci !

Pierre Fortier
Agent de développement

UN PETIT MOT DE LA PÊCHE BLANCHE

Un merci spécial à nos bénévoles qui ont faits de la saison 2004 une réussite.

Rappelons-nous que la pêche blanche offre un rayonnement régional à notre municipalité.

Comité
Pêche blanche



Centre local de développement

C.L.D. DU FJORD DU SAGUENAY

Centre de services Januette



L'INFO MUNICIPAL

DANS CE NUMÉRO:

Mot de madame le maire	1
Mot de l'inspectrice en bâtiment Maison des jeunes	2
Cercle de Fermières Ordures ménagères et ressourceries FADOQ	3
Parc Aventures Cap Jaseux Informations importantes	4
SEPAQ Foyer culturel du Fjord	5
Terrain de jeux... Carrefour-Jeunesse Chiens en liberté	6
Adhémar.... S. D. A. F.	7
CIBRO Bac de récupération	8



Fulgenciennes et Fulgenciens, bonjour,

En décembre dernier, un événement majeur a eu lieu pour notre municipalité «Un sommet économique». Cinquante-huit (58) participants(es) de tous les milieux ont répondu à l'invitation excluant une dizaine de bénévoles qui se sont impliqués au niveau de l'animation et de l'accueil. Je considère que ce sommet local est une réussite et je tiens à remercier encore une fois tous les participants et bénévoles. Consulter notre population par le biais d'un sommet a permis de confirmer certaines priorités d'action qui étaient déjà mises de l'avant par le conseil municipal.

Dans le volet «Monde municipal» la principale priorité est de compléter les infrastructures concernant l'eau potable. À ce sujet, vous avez sûrement vu ou entendu parler de l'article dans le journal «Le Quotidien», du 11 février faisant état de l'alimentation en eau potable de notre municipalité. Cet article annonçait que nous avons franchi une autre étape dans ce dossier prioritaire. À cet effet, le 2 février, après étude des résultats compilées dans le rapport des «Laboratoires S.L.», le conseil municipal, à sa session régulière, a fait siennes

des conclusions et recommandations de ce rapport et par voie de résolution a soumis à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) une demande d'autorisation pour permettre l'utilisation à des fins autres qu'agricoles soit, l'approvisionnement en eau potable, une partie des lots 24-P et 25-P, situés à l'intersection des rangs Sainte-Marie et Saint-Joseph.

Le conseil municipal a statué que c'est l'endroit le plus avantageux sous tous ses aspects tant du potentiel aquifère en qualité et quantité que des coûts reliés à ce projet. Nous espérons une réponse de la CPTAQ pour la mi-mai.

Dans le volet «Qualité de vie/jeunes/communautaire», la municipalité se dote d'une politique familiale municipale. Un comité sera formé sous la responsabilité de monsieur Patrice Simard, conseiller et verra à élaborer le contenu de la politique familiale. D'ores et déjà, le projet d'amélioration des parcs et mise en place d'infrastructures pour nos jeunes est en cours et fait partie intégrante des objectifs de cette politique de même que consolider la «Maison des jeunes». Nous prendrons tous les moyens à notre disposition pour améliorer la qualité de vie fami-

liale.

Dans le volet «Récro-touristique», le dossier piste-cyclable, plus spécifiquement les bandes cyclables aux abords de la route 172 (route de Tadoussac) et le dossier « Refuge faunique » sont tous deux en attente de développement de la part des ministères concernés.

Nous nous penchons également sur la mise en place d'une signalisation uniforme pour les infrastructures municipales (affichage harmonieux).

Le conseil municipal est soucieux de répondre aux attentes exprimées par sa population et nous comptons sur votre collaboration habituelle.

Saint-Fulgence n'a absolument rien à envier aux autres municipalités, elle possède son caractère spécifique. De plus en plus, nous voulons entendre qu'il fait bon vivre chez-nous.

À bientôt !

Gisèle Girard

Maire

